

**DOSSIER
CENTRAL**
La Joigne

Quibson
BULLETIN MUNICIPAL 2024



Roland Courteille
MAIRE DE QUIBOU



Edito

Bonjour à tous,

et voilà le cru 2024 de notre magazine, je suis certain qu'il est prometteur à l'image de celui de 2023. Vous y trouverez de nombreux retours sur l'an dernier et les activités qui ont animé Quibou, mais aussi une mise en perspective de ce qui sera notre avenir. Notre force et notre attractivité sont la somme du travail réalisé par nos associations, nos entreprises et la collectivité. Nous voulons en 2024 maintenir le cap et porter des projets nouveaux ou déjà engagés.

Quibou se doit de maintenir sa dynamique qui est reconnue par bon nombre de partenaires. Nous avons récemment déposé un dossier de candidature dans le cadre de la procédure « Villages d'avenir. » Celui-ci a été retenu et nous allons pouvoir bénéficier d'une aide de l'Etat à la réalisation de nos projets.

Notre lotissement, « le Verger », destiné à accueillir de nouveaux habitants, la rénovation thermique de l'école, de la cantine et de la mairie, la production d'énergie par des cellules photovoltaïques, le projet de halle, voilà les chantiers en cours.

Nous travaillons aussi à la définition de zones favorables aux énergies renouvelables, à l'évolution de l'agriculture et à la rénovation de l'habitat ancien.

Il faudra aussi, sujet difficile, engager une réflexion sur l'avenir des écoles dans nos communes en partenariat avec Dangy et Carantilly, mais aussi avec Canisy-Saint-Ebremond et Saint-Martin-de-Bonfossé. La démographie scolaire nous l'impose et ne pas regarder l'avenir avec réalisme serait irresponsable.

Vous voyez donc que les sujets ne manquent pas. Ils sont la démonstration que la ruralité est dynamique et prometteuse quand on prend ses enjeux à bras le corps.



LE BUDGET 2023

Notre volonté est de réaliser sur la commune des investissements. Ils visent à faire venir de nouveaux habitants, à dynamiser le bourg, l'école, les commerces, le marché et l'animation en général.

Ces actions s'appuient sur le budget qui est l'élément technique indispensable. La situation budgétaire est bonne, mais la section de fonctionnement d'un montant de 450 000 € environ ne permet pas de dégager une épargne appréciable.

Les projets que nous avons engagés sont importants, mais maîtrisés sur le plan financier, notamment par la recherche de financements extérieurs. Par exemple, pour la rénovation thermique de l'école, nous avons obtenu 600 000 € de subventions pour une dépense totale de 800 000 €.

Cependant, nos marges de manœuvre sont relatives. Nous devons nous donner les moyens d'avoir d'autres projets, mais aussi d'assumer les dépenses indispensables à un bon fonctionnement, notamment sur les deux postes principaux que sont la voirie et l'école.

Notre marge de manœuvre est relative pour deux raisons essentielles. De 2014 à 2020, nous avons perdu 83 habitants et nous sommes maintenant 869, alors que nous étions 952.

Par ailleurs, la commune n'a pas connu d'augmentation de la fiscalité en dehors des actualisations nationales pendant vingt ans.

Ces deux éléments ont une conséquence directe sur les recettes du budget communal. Ces recettes sont composées essentiellement par le produit de la fiscalité locale, impôt foncier principalement et les dotations qui nous versées par l'État. Nos recettes fiscales ont donc peu progressé. Par ailleurs, les dotations de l'État sont calculées en fonction de la population et de l'effort fiscal. Ces dotations ont donc stagné puis régressé. Depuis 2017, nous avons perdu 63 000 € de dotations, soit plus de 10 % de notre section de fonctionnement.

Nous avons donc pris des décisions pour améliorer cette situation, le lotissement qui doit nous amener de nouveaux habitants et une

augmentation de la taxe sur le foncier bâti de 2,5 % en 2022. En 2023, nous avons décidé une augmentation des deux taxes de 1,5 %, foncier non bâti et foncier bâti.

Depuis 2023, l'ensemble des foyers sont exonérés de la taxe d'habitation. Cet impôt représentait un montant important, ce qui relativise l'augmentation modérée de la fiscalité à Quibou.

Vous pouvez trouver le détail du budget sur notre site internet : **quibou.fr**



SOMMAIRE

2

Edito

3

Le budget 2023

4

Les groupes de travail

9

L'école et le RPI

10

La vie associative quiboise

18

Dossier central : La Joigne

22

Patrimoine : achat de l'ancien lavoir

24

Etat civil

25

Des Quibois à votre service

26

Les hébergements touristiques

27

Informations pratiques

LA VOIRIE

Comme chaque année, un programme d'entretien, de réfection et d'aménagement des routes et des chemins a été établi par la commune. Cependant, en prévision du coût des travaux à l'Ecole, à la cantine et à la mairie, l'enveloppe budgétaire consacrée à la voirie a été réduite en 2023 à un montant de 65 208,48 € TTC.

Une partie de cette somme (17 594 €) a été consacrée aux travaux d'épavage, confiés à l'entreprise Sarl BELLARD pour les routes communales (7 134 € TTC) et à IPE pour les chemins pédestres (10 460,70 € TTC.)

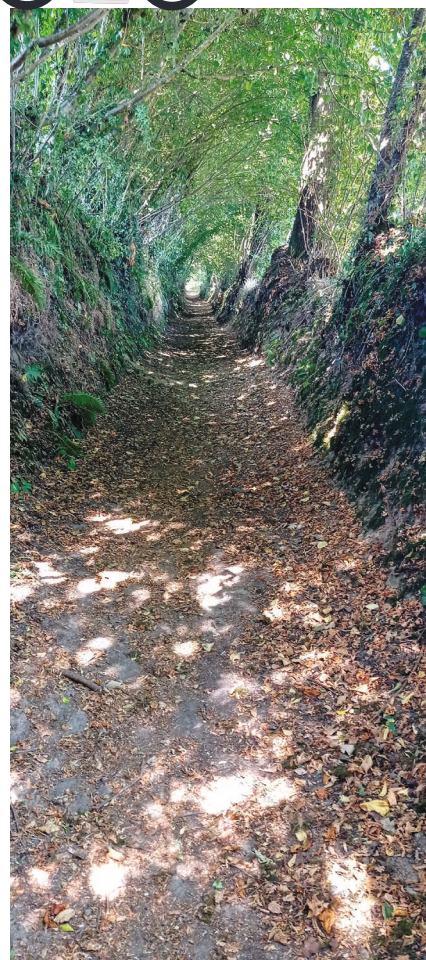
Ces travaux sont à renouveler tous les ans :

- L'autre partie du budget voirie (38 758 euros) a été dévolue à l'entretien, la réparation des chaussées et des ouvrages hydrauliques :

Pour ce faire, nous avons délégué la mission de maîtrise d'ouvrage au département, et notre interlocuteur est Mr K'dual. Celui-ci a pour mission d'établir les relevés travaux, les estimatifs, les suivis de chantiers et les suivis de marchés. Cette prestation s'élève à 2 160 € TTC par an.

Un marché à bon de commande a été passé avec les communes voisines de Canisy, Carantilly, Dangy, Saint-Martin-de-Bonfossé. Les tarifs sont négociés pour une durée de 4 ans. Au terme des appels d'offres, c'est l'entreprise SARL PIGEON TP NORMANDIE qui a été retenue. Conclu avant l'envolée des coûts en 2022, ce marché avantageux pour les communes, arrive à son terme cette année.

Les groupes de travail



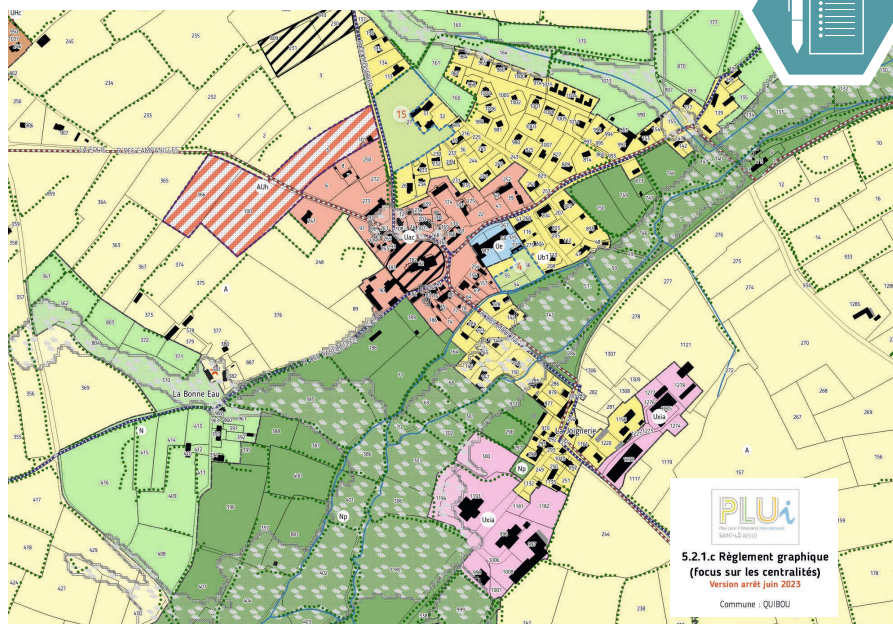
TRAVAUX 2023

Le Buisson la Joignerie	>	13656,86 € HT
Village Labbé	>	11392,40 € HT
Le Hamel	>	6491,30 € HT
Lotissement de la Joignerie trottoir	>	5057,45 € HT
Pour un montant total de	>	36598,15 € HT

TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES

Lors de travaux, des imprévus sont toujours possibles : suite au chantier sur la voie communale à la Folie réalisé en 2022, le sous-sol d'une des habitations voisines s'est trouvé inondé. Une fois l'origine du problème identifiée, des travaux ont été entrepris par l'entreprise TP PIGEON (4 608 € TTC). Cette somme a été prise en charge par tiers entre l'entreprise TP PIGEON, la commune et la propriétaire (1 536 € TTC sont ainsi restés à la charge de la commune).

LE PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)



En matière d'urbanisme, nous allons passer de la carte communale encore en vigueur au Plan d'Urbanisme Intercommunal. Le PLUI a été défini et voté par Saint-Lô Agglo, le 26 juin 2023. Les communes ont ensuite émis un avis sur ce projet. La commune de Quibou a délibéré de manière défavorable, vous pouvez trouver cette délibération dans le dossier du conseil municipal du 18 septembre 2023 et dans la rubrique urbanisme de notre site internet. Après cette phase de consultation, Saint-Lô Agglo a repris une délibération le 27 novembre 2023 confirmant le projet arrêté le 26 juin.

L'enquête publique vient de se terminer et les commissaires vont bientôt rendre leurs conclusions. Il restera la phase des éventuels recours avant officialisation du document. Toutes ces informations sont consultables sur le site internet ou en mairie.

VILLAGE D'AVENIR

Après un appel à candidatures, la première vague de communes françaises labellisées « Villages d'avenir » a été dévoilée le 21 décembre 2023. Parmi elles, 37 communes de la Manche dont Quibou vont bénéficier de cette aide. Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, ce dispositif vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement en accompagnant les élus dans leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes.



LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi climat et résilience prévoit un développement important des énergies renouvelables. Dans ce cadre, l'Etat a demandé aux communes de proposer des zones d'accélération de celles-ci. Il s'agit de fixer les objectifs de la commune et d'indiquer les secteurs qui nous paraissent favorables au développement de ce type d'énergies.

Nous avons donc travaillé sur les sujets suivants :

- le potentiel photovoltaïque
- le potentiel en matière de géothermie
- la méthanisation, potentiel et sites possibles

Les autres potentiels ne nous ont pas paru adaptés à notre commune, notamment l'éolien et les réseaux de chaleur. Les informations et nos propositions à l'Etat sont consultables sur notre site internet.





TRAVAUX DE L'ÉCOLE ET DE LA MAIRIE : NOUS Y SOMMES !



Après les phases d'études, les appels d'offres et le choix des entreprises, les travaux d'isolation et de remplacement de l'ancienne chaudière de l'école et de la mairie ont commencé ! Toutes les entreprises sont réunies régulièrement sous le contrôle de l'architecte pour se mettre d'accord sur le séquençage des interventions. Ce chantier est effectivement assez complexe puisque l'école ne peut être fermée durant les travaux. La première phase s'est déroulée durant l'été 2023 avec le forage et la mise en place de sept sondes pour la géothermie. Ensuite, début décembre, le raccordement des sondes a été effectué. L'objectif est de pouvoir chauffer avant la fin de l'hiver avec la nouvelle installation. L'étape suivante a concerné la cantine durant les vacances d'hiver. Viendra ensuite l'isolation de l'école et de la mairie, qui nécessitera le déménagement de classes et de la salle du conseil municipal.

Durant cette phase, les entreprises auront à cœur de perturber le moins possible le confort des enfants et des enseignants, d'où la nécessité d'une concertation permanente de tous les acteurs mobilisés sur ce chantier. La commune de Quibou sera ainsi dotée d'un ensemble de bâtiments répondant aux normes environnementales pour la rentrée 2024-2025.

Nous remercions les co-financeurs de cette opération, l'Etat grâce à la DSIL, le Conseil Départemental par le Fonds d'Investissement Rural et l'Europe dans le cadre du programme Leader.



Le plan de financement est le suivant :

Dépenses HT	
Maîtrise d'œuvre	52 262 euros
Maçonnerie, carrelage	77 166 euros
Charpente, bois, bardage	242 330 euros
Menuiseries extérieures	117 385 euros
Plâtrerie, isolation, menuiseries, intérieures	83 829 euros
Electricité	12 547 euros
Plomberie, chauffage, isolation	132 888 euros
Peinture, revêtements de sol	42 547 euros
Travaux complémentaires, désamiantage	20 809 euros
TOTAL dépenses HT	781 763 euros

Recettes	
Département (FIR)	91 314 euros
Etat (DSIL)	390 881 euros
LEADER	100 000 euros
Auto-financement de la commune	199 568 euros
TOTAL recettes	781 763 euros



LES AGENTS MUNICIPAUX

UN DÉPART...

Après cinq années au service de la commune, Laurent OUTREQUIN a décidé de voguer vers d'autres horizons professionnels. C'est en toute discrétion qu'il a quitté ses fonctions d'agent communal fin décembre malgré notre souhait de le remercier officiellement pour son professionnalisme et son implication.



Travailleur et consciencieux, il laissera un bon souvenir chez ceux qui ont travaillé avec lui. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles activités.

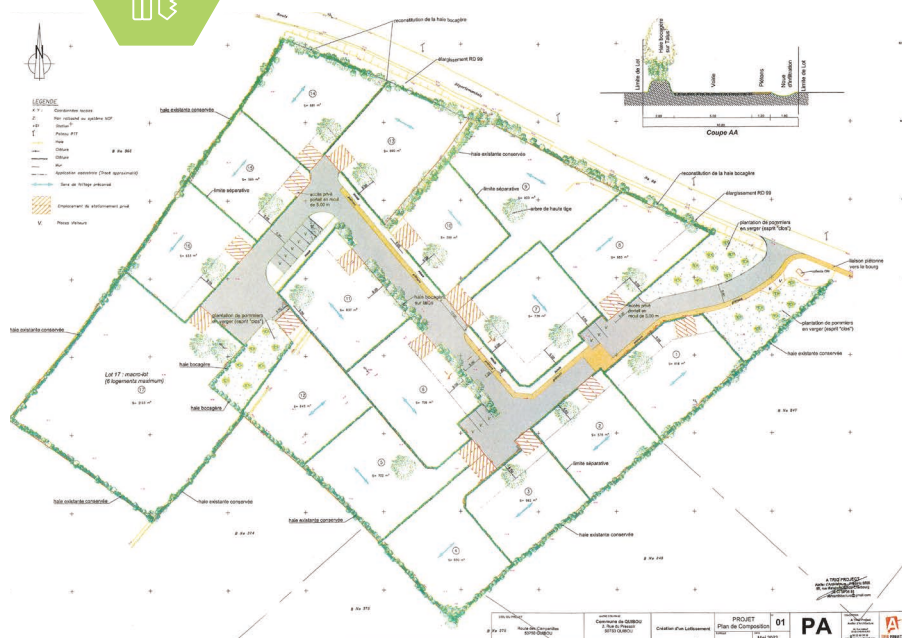
UNE ARRIVÉE...

Benoît DENIS n'est pas un inconnu pour une grande partie d'entre vous. Installé à Quibou depuis près de 30 ans, il s'est beaucoup investi dans la vie associative : d'abord dans la coopérative scolaire, puis auprès de Quibou en fêtes dont il a intégré le bureau il y a quelques années. Benoît DENIS travaillait jusqu'à présent pour « Air Liquide Santé », il a pris ses nouvelles fonctions en remplacement de Laurent OUTREQUIN le premier mars.





LE LOTISSEMENT « LE VERGER »



Quibou souhaite se développer et accueillir de nouveaux habitants. La commune a donc lancé une opération de lotissement avec 17 lots dont un lot destiné à créer des logements en location.

Le projet est réalisé pour la première tranche composée de neuf lots. La seconde tranche de huit lots sera réalisée ultérieurement. La signature de l'acte pour l'acquisition des terrains est intervenue le 16 décembre 2022. Les études réalisées par les cabinets qui nous aident à monter le dossier sont arrivées à leur terme et nous avons déposé la demande de permis d'aménager. Il a été signé le 2 septembre 2022. Les appels d'offres de travaux ont été lancés et c'est l'entreprise TPRF de Canisy qui les réalise, à l'exception des aménagements paysagers qui ne sont pas encore attribués. Les travaux ont commencé fin mai 2023.

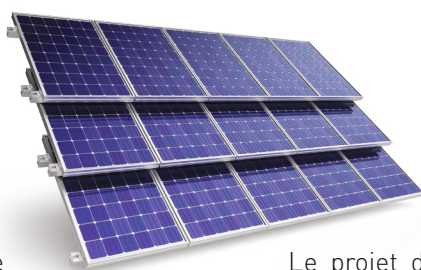


Nous avons engagé la commercialisation des parcelles. Le prix de vente est de 53 euros le mètre carré. Nous avons deux parcelles vendues et des contacts en cours sur d'autres lots. Cette opération est particulièrement importante pour renforcer le bourg, faire venir de nouveaux habitants, et nous l'espérons, accueillir de nouveaux élèves dans les écoles. Nous vous remercions de diffuser cette information pour nous aider à trouver des acquéreurs. La vente des lots donnera à notre budget des recettes essentielles.



LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Nous avons en projet la pose de panneaux photovoltaïques sur l'école, la mairie et l'église. L'objectif est de produire de l'électricité qui sera consommée en partie par la pompe à chaleur que nous installons pour l'école, la cantine et la mairie. Un surplus important sera vendu dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective. Vous pourrez, si vous le souhaitez, acheter de l'électricité à un prix compétitif. L'étude de cette opération a été réalisée par la société Enercoop grâce à une subvention de l'Etat, dans le cadre du Fonds Vert. Nous vous tiendrons informés rapidement de la suite de cette opération.



LA HALLE

Le projet de halle, initialement prévu sur la place de la mairie, sera réalisé sur le square en face de l'école. Nous allons donc revoir ce dossier avec un architecte pour préparer son implantation. Nous avons commencé la recherche de financements et le conseil régional de Normandie va nous attribuer une aide à la réalisation dans le cadre du contrat Saint-Lô Agglo (85 000 euros). Nous allons essayer de respecter le planning suivant : études et appels d'offres de travaux en 2024 et construction fin 2024, début 2025. Le montant estimatif de l'investissement est de 430 000 euros.



LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE EST EN LIGNE !

Fruit de nombreux mois de travail entre un groupe d'élus, l'agence de communication Bleu-Nacré de Granville et Julien Waguët, informaticien, de Quibou, le nouveau site internet de la commune a été lancé au mois de septembre.

Vous y retrouverez toutes les informations relatives à la vie communale (état civil, comptes-rendus des conseils municipaux, projets réalisés et en cours) à la vie des associations en passant par les actualités, les entreprises, l'histoire de Quibou, etc...

Un site internet ne doit pas rester figé et nous comptons sur vous pour le tenir à jour et vivant en nous communiquant les informations utiles concernant vos entreprises, vos associations... N'hésitez pas non plus à nous faire parvenir toute photo insolite, originale ou intéressante de la vie communale.

Ce travail sur le site internet a permis de renouveler la charte visuelle de la mairie, celle-ci figurera désormais sur tous les outils de communication.

Bonne visite !



www.quibou.fr



L'école ET LE RPI

Regroupement
Pédagogique
Intercommunal



LE MOT DE LA MUNICIPALITÉ...

S'il est une chose importante dans une commune, c'est bien l'école. La municipalité en partage la responsabilité avec l'éducation nationale, cette dernière pour la pédagogie et le suivi des enfants. Les communes se chargent, quant à elles du suivi des bâtiments, mais aussi de la gestion des équipes qui accompagnent les enseignants dans la classe, à la cantine et pour le ménage. Nous travaillons sur ces sujets avec les communes de Carantilly et Dangy, au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Nous entrons actuellement dans une période compliquée, parce que la démographie fait que nous avons moins d'inscriptions. L'an dernier, une classe a failli être fermée. Les perspectives nous laissent penser que l'avenir sera difficile. Nous devons donc engager une réflexion pour faire face et trouver des solutions avec Carantilly et Dangy, mais certainement aussi avec Canisy-Saint-Ébremond et Saint-Martin-de-Bonfossé. Nous reviendrons sur ces sujets.



APPEL AUX DONs

Nous avons besoin de livres et de vélos sans roulettes pour enfants (3 à 5 ans).

Si vous en possédez dont vous ne vous servez plus et en bon état, vous pouvez nous les déposer à l'école ou nous contacter au 02 33 55 46 44.



LE MOT DES ENSEIGNANTS...

Le RPI Carantilly-Dangy-Quibou compte 8 classes dont 2 à Quibou.

► **12 PS et 12 MS** avec Nathalie Dalaine et Laurence Leclerc

► **12 PS et 12 MS** avec Marine Nabusset et Sonia Chrétienne

CE QUI EST TRAVAILLÉ :

- Cette année, les enfants travaillent autour du thème des Jeux Olympiques.
- L'équipe est mobilisée dans un but commun : favoriser le progrès de TOUS les élèves quels que soient leurs profils et leurs difficultés. La variété des activités proposées (à travers le jardinage, des sorties vélo, des défis math, des rencontres sportives, des découvertes d'artistes...) de la maternelle au CM2 fait la richesse de cette école.
- Dès la PS, les élèves commencent l'apprentissage de l'anglais. Ils s'initient à partir de chansons et de petits jeux langagiers au travers desquels ils apprennent les couleurs, les nombres et des mots de vocabulaire courant (parties du corps, matériel scolaire, consignes, animaux...).
- Nous essayons de développer la « classe dehors » dans le but de proposer des entrées les plus variées possibles dans les apprentissages et optimiser les chances de réussite. C'est une pratique très développée dans les pays nordiques, qui a fait ses preuves. Elle permet de mettre l'accent sur la confiance en soi, l'autonomie, la manipulation à travers le corps. Elle favorise l'activité physique, le développement d'habiletés motrices, intellectuelles et sociales. C'est aussi une excellente occasion de découvrir, de connaître et comprendre le monde qui nous entoure.
- En parallèle, les 8 classes travaillent ensemble sur un projet de classe flexible : l'idée est d'adapter l'enseignement aux différents besoins que peuvent avoir les enfants. Cela passe par un aménagement des classes et de la pédagogie au service des élèves, afin de leur permettre de mieux se concentrer sur les apprentissages et de les responsabiliser.

CÔTÉ SORTIES / ÉVÈNEMENTS (financés par la coopérative scolaire)

- Une nuit à l'école sera proposée aux élèves de MS, comme chaque année.
- Les maternelles se rendront au cinéma.
- Les 8 classes se réuniront ensemble en fin d'année sur une sortie autour du thème des Jeux Olympiques.

LE QUOTIDIEN À L'ÉCOLE DE QUIBOU

- Les repas sont cuisinés sur place par Jocelyne Loirot, à base de produits achetés dans les commerces locaux.
- Les enfants sont accueillis dès 7h30 à la garderie par Laurence Leclerc. Le soir, c'est Jocelyne Loirot qui assure la garderie jusqu'à 18h30.

La vie associative

NOM	PRÉSIDENT	CONTACT
ANCIENS COMBATTANTS	Yves ROPERS	02 33 56 64 03
ANIMATHEQUE	Mélie GUERIEL	melie.dimitri@hotmail.fr 06 42 36 55 38
CLUB DU 3 ^e ÂGE	Hélène JEANNE	02 33 56 01 87
COOPERATIVE SCOLAIRE	Sébastien MARTINO et Alexis LEBOUCHER	
QUIBOU EN FÊTES	Lionel SAVARY	06 36 84 56 44
QUIBOU PATRIMOINE	Estelle GLOAGUEN	quibou50@yahoo.fr 06 04 00 93 02
SOCIETE DE CHASSE	Didier ANGER	02 33 55 59 13
SOCIETE DE TIR LA SCOLAIRE	Erwan GAÏFFAS	06 33 18 72 47



LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 16 novembre 2023 :

Il est composé de trois parents d'élèves du RPI :



Sébastien MARTINO
Co-président



Alexis LEBOUCHER
Co-président



Delphine LORD
Secrétaire

Les membres de la coopérative scolaire remercient Noémie Bennour, qui se retire du bureau, très investie pendant plusieurs années dans l'association.

La coopérative scolaire permet de financer les projets pédagogiques (sorties scolaires) ainsi que l'achat de matériel, livres, vélos, jeux, etc. Pour récolter des fonds, elle mène des projets à l'initiative des enseignants, des élèves et des parents bénévoles.



En 2022/2023, elle a notamment organisé une randonnée pédestre et VTT, qui s'est tenue le 8 octobre au départ de Dangy, une boum, la vente de sapins de Noël, de pizzas et de biscuits d'une biscuiterie locale, un apéro-concert, une tombola, ...

Des projets sont à venir comme une vente de galettes des rois en janvier, un repas dansant début 2024, une vente de chocolats à Pâques, un apéro-concert en fin d'année, etc.

Ces projets en 2023/2024 financeront des sorties scolaires, notamment un séjour pour les CM1/CM2, l'achat de mobilier de motricité...



L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Les manifestations de l'année 2023 :

8
MAI

Commémoration à Canisy
de l'**armistice** du 8 mai 1945

9
MAI

Cérémonie au cimetière militaire
allemand à La Chapelle-Enjuger

13
MAI

Cérémonie à Saint-Martin-de-Bonfossé pour le
centième anniversaire du monument aux morts

18
JUN

Commémoration à Canisy
de l'appel du Général de Gaulle

11
NOV.

Cérémonie à Quibou
et Saint-Martin-de-Bonfossé

19
NOV.

Cérémonie au cimetière militaire allemand de
La Chapelle-Enjuger et **repas** « poule au pot » à
Saint-Ebremond-de-Bonfossé

05
DÉC.

Commémoration à Saint-Sauveur-de-Bonfossé
de la fin de la Guerre d'Algérie



LE CLUB DES AÎNÉS

Les membres du club des Aînés se réunissent chaque premier jeudi du mois à la salle Auguste Marie pour un moment de convivialité avec au programme : belote, scrabble, Triominos et marche. Les adhérents partagent chaque année une galette des rois, un repas de Noël, fêtent les anniversaires, se rendent à des sorties (soirée cabaret à Saint-Ebremond-de-Bonfossé, finale de la « Clé des chansons » à Condé-sur-Vire...). Les activités du club marquent une pause estivale en juillet-août. La rentrée est ensuite marquée par un repas au restaurant au Mythique à Canisy. **Le club est ouvert à tous dès la retraite venue.**

LE CCAS

Le repas des aînés fait son retour...

Mis entre parenthèses durant la crise sanitaire, le repas des aînés était de retour le samedi 2 décembre à la salle polyvalente. Pour cette reprise, 86 convives ont répondu présent à l'invitation de la mairie et des membres du CCAS. Ce fut l'occasion de passer un agréable après-midi festif et convivial autour d'un bon repas. Au menu : ...

L'animation assurée par Sandrine Lizano a contribué à la bonne humeur générale. Un seul bémol toutefois : plusieurs participants ont été testés positifs au covid dans les jours qui ont suivi. La mairie a alors prévenu l'ensemble des habitants présents pour les inciter à se faire tester.



QUIBOU PATRIMOINE

L'association Quibou Patrimoine a pour but de faire connaître l'histoire de la commune et d'en valoriser le patrimoine. A l'actif de l'année écoulée, on peut citer la participation à « Pierres en lumières », au « Printemps des cimetières », la tenue d'une conférence « Mémoires d'exodes ». L'association a également repeint la croix sur la sépulture du fusillé et présenté une exposition sur le cidre lors du comice agricole.



PIERRE EN LUMIÈRES

Né dans l'Orne en 2009, « Pierres en lumières » est le festival du patrimoine normand. Le thème retenu en 2023 était celui du « clair de lune », c'est pourquoi, nous avons choisi de ne pas éclairer l'église mais de partir à la découverte de la faune nocturne vivant autour du clocher. Le 12 mai, une conférence sur les chauves-souris animée par Mélanie Marteau du Groupe Mammalogique Normand s'est tenue à la mairie et a permis aux nombreux participants d'en apprendre davantage sur ces animaux fascinants. Un seul regret cependant : la balade prévue autour de l'église n'a pas pu avoir lieu à cause du très mauvais temps.



LE PRINTEMPS DES CIMETIÈRES

Cet événement national peut paraître surprenant et pourtant il permet de porter un autre regard sur ces lieux particuliers que sont les cimetières. Le samedi 13 mai, nous avons reçu Jacky Brionne (président de la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières). En sa compagnie, une trentaine de participants a pu se familiariser avec l'histoire de l'ancien cimetière (autour de l'église), découvrir le sens des nombreux symboles sculptés dans la pierre ou qui ornent les croix de fonte ...etc... La prochaine édition de cette manifestation aura lieu les 24, 25 et 26 mai 2024 avec pour thématique « les femmes dans les cimetières. »

CONFÉRENCES

« MÉMOIRES D'EXODES »

Le samedi 24 juin, l'association a convié deux conférenciers pour une après-midi dédiée aux mémoires d'exodes. Dans un premier temps, l'historien Patrick Fissot est intervenu sur les trois grands mouvements de population qu'a connus la Manche pendant la Seconde Guerre mondiale (arrivée des réfugiés du Nord de la France en 1940, déplacement des Cherbourgeois en 1943 et exode des populations locales face aux combats de la Libération). Jean-Pierre Marie a ensuite présenté l'exemple de l'exode de ses grands-parents Albertine et Fernand Fleury. A cette occasion, son oncle Fernand Fleury a pu transmettre ses souvenirs de l'époque au plus grand nombre.

PROJETS 2024

- Balade découverte du bocage avec Charlotte Henry
- Chantier nettoyage pont de la Bonhommière
- Juin : Concert à l'église de l'ensemble vocal Vox Amabilis avec Bach et Monteverdi au programme
- Juin-juillet : animations autour du 80^e anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie



Ouvrage disponible à la médiathèque de Canisy



En 2023, l'association Quibou en Fête a participé à l'animation de la commune en proposant plusieurs activités.



Le dimanche 21 Mai 2023, 200 personnes ont participé aux randonnées VTT et pédestres. Ce fut une nouvelle occasion de profiter ou découvrir les nombreux chemins de randonnée qui sillonnent Quibou et ses alentours.

La section badminton est ouverte tous les mardis soir à partir de 18h30 à la salle polyvalente de Quibou. Une adhésion de 15 € et un certificat médical sont demandés pour pratiquer cette activité de détente et de loisir qui continue à se développer au fil des ans. En fin d'année, la mairie a fait intervenir une entreprise de peinture afin de renouveler le marquage au sol des terrains qui était très dégradé, offrant



ainsi de meilleures conditions de jeu aux adhérents.

Début décembre, nous organisons la décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année. Ce temps fort nécessite beaucoup de moyens humains, matériels et financiers. Les investissements, notamment pour l'entretien et le renouvellement des décorations lumineuses, sont maintenus grâce à la mairie et notre association. L'utilisation du papier et du plastique décoratif (nœuds, cadeaux, etc...) va disparaître afin de réduire les déchets. Nous continuons à créer des motifs en bois, beaucoup plus durables dans le temps.

Nous remercions vivement Sonia et



Michel Ménage qui ont de nouveau fourni le sapin posé place de la Mairie.

Les randonnées VTT et pédestres auront lieu le 19 mai 2024 ; nous souhaitons profiter de ce week-end pour organiser un apéro-concert. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement sur la vie de l'association.

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook «Quibou en fête» et ainsi découvrir nos activités.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, membres ou non de l'association, et l'ensemble de nos partenaires et participants qui contribuent à la vie de Quibou en fête et à la réussite de chaque évènement.



ZOOM SUR...LE THÉÂTRE

« Quibou Théâtre » est devenu « La troupe des Théâ'Bou ». Au terme de 8 mois de travail, la saison 2023 avec six représentations de la pièce : « Il court, il court le muret », d'Annie Lescailier et Jean Claude Martineau a été un véritable succès : salle comble et public enchanté.

Notre réussite, nous la devons bien sûr au talent de nos comédiens, mais surtout à l'aide inconditionnelle de Quibou en Fêtes qui a effectué un travail exceptionnel en réalisant des décors dignes des grands théâtres et en assurant une présence continue à nos côtés. Un grand merci à tous les bénévoles.

2024 sera une année blanche pour nous à cause de nombreuses indisponibilités. Nous mettrons tout en œuvre pour un retour en 2025 avec une nouvelle pièce, pour, nous l'espérons, votre plus grand plaisir.

La troupe recherche toujours des comédiens, même débutants alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous contacter pour venir partager avec nous notre folie théâtrale !

Gaël Piton et les membres de la troupe





L'animathèque LA CULTURE POUR TOUS

Animathèque est une association à vocation territoriale. Créée en 2016 pour faciliter l'animation culturelle sur les communes de l'ancienne communauté de communes, elle propose chaque année des spectacles pour petits et grands, toujours de grande qualité, et toujours gratuits ou à prix très modéré. Nous avons voulu faire un zoom sur les réalisations et les projets de cette association dont les bénévoles sont tous des fondus de culture, sous toutes ses formes.



LE FESTIVAL DU CONTE

- Le festival du conte était placé cette année sous le signe des Vikings, et ils ont débarqué en force...lors des nombreux événements qui se sont succédés du 30 sept. au 8 octobre.

- Michel Lebonnois, écrivain et musicien a raconté, dans les médiathèques de Canisy et de St Samson de Bonfossé, l'histoire de « Bjorg et Inge, jumeaux vikings ».

DE LA MUSIQUE...

- Le 14 mai, au Métronome, l'Harmonie Cenilly-Hambye accompagnée par le conteur Jean-François Bouvier nous a conté en musique la vie pleine de rebondissements de Marco-Polo.
- Le 23 juin, musique encore : à la salle des fêtes de Soullès, élèves et professeurs de l'école de musique Canisy-Marigny ont ouvert la soirée, suivis du tout nouveau groupe de rock local Jalyno. Un public ravi pour une soirée « on the rock ».



- Lors du grand jeu de piste organisé à Quibou le 30 septembre, les participants sont venus en nombre mettre leurs pas dans ceux de Rollon. Un grand merci aux élèves des écoles du territoire qui ont réalisé les décors et à tous ceux qui ont animé la journée (bénévoles, conteurs et élèves du collège.)
- Le spectacle de la Cie Ôo-Kaï, « A la recherche du marteau de Thor » a vu petits et grands enfants se succéder lors de deux représentations à Dangy.



- Le trio des Darwiche Conteurs a entraîné le public vers l'Orient, au Métronome. Pour la circonstance, Animathèque avait passé la main à la médiathèque de Canisy et au festival départemental « Histoire d'en découdre ». Ce partenariat efficace permet d'élargir les propositions.



- Eriamel, dessinateur de BD historiennes est venu expliquer à la médiathèque de Canisy comment il s'appuie sur des recherches historiques pour retranscrire dans ses dessins la vie des vikings.
- Le festival s'est achevé avec le salon « Livres en vadrouille » auquel ont participé 40 auteurs.



UN CONCOURS DE NOUVELLES

Pour les jeunes du territoire, depuis le CM1 jusqu'à la 3^e, sur le thème du voyage, les jeunes sont invités à « se lâcher », écrire, nous faire voyager et rêver. Renseignements et inscriptions à la médiathèque ou sur nouvellesenvadrouille.50750@gmail.com.

Clôture fin mai. La remise des prix se tiendra le dimanche 13 octobre, au salon du livre, à Quibou. Les meilleurs récits sont édités dans un recueil. Ici, remis aux participants du collège de Canisy au concours de 2022.



UN SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE



Avant que l'année ne se termine, Animathèque a encore proposé un spectacle aux enfants. Ceux-ci sont venus très nombreux à Quibou le 29 novembre assister aux « lectures circassiennes » par la troupe des Saltimbrés. Ce mariage de contes et de cirque a enchanté le public présent.



ET EN 2024...

DES ATELIERS DE GÉNÉALOGIE

Ces ateliers organisés par Animathèque, dirigés par le Cercle généalogique de la Manche, en partenariat avec la Médiathèque de Canisy, réunissent à la médiathèque, depuis plusieurs années, les passionnés de généalogie, le 3^e mardi de chaque mois.

Renseignements et inscriptions à la médiathèque
02 33 05 19 86

SOCIÉTÉ DE TIR - LA SCOLAIRE



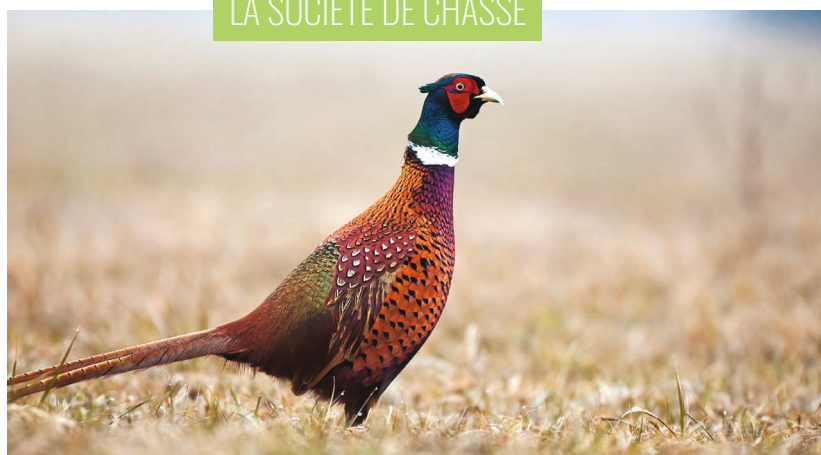
Après 3 ans de fermeture à cause des mesures sanitaires, le stand de Tir a ré ouvert le dimanche 19 mars 2023. Une nouvelle équipe du bureau, un nouveau logo et de nombreux nouveaux tireurs ont repris l'activité du dimanche matin. Le stand est comme par le passé ouvert tous les dimanches matin du 3^{ème} dimanche de mars au dernier dimanche d'Octobre.

Plus de 100 concurrents ont fréquenté le pas de tir pendant la saison soit par catégories : 71 personnes dans le concours mixte, 18 dans le concours Femme, 9 dans le concours jeunes garçons et 6 dans le concours jeunes filles. Félicitations à tous les tireurs !

Nous remercions nos nombreux sponsors : Les Jambons de Carantilly, Le centre E. Leclerc, Norisko...

Rendez-vous en mars 2024 pour une nouvelle saison !

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



Cette association permet aux chasseurs de se réunir pour la pratique de la chasse sur des terrains mis à la disposition de la société et vise à gérer au mieux le gibier de son territoire. Au total, on compte en France la présence de plus de 70 000 associations de chasseurs.

ZOOM SUR...

NOUVEAU A QUIBOU ROMAIN LEPERLIER WEBMASTER



Quibois depuis deux ans, Romain Leperlier, en marge de son activité salariée, a créé en novembre dernier sa propre entreprise. Sa formation d'informaticien répond à la demande du club sportif auquel il adhère, et lui fait sauter le pas pour s'installer. Son activité : création et gestion de sites web avec service après-vente, profils sur les réseaux sociaux pour les artisans, entreprises, associations...rédaction de contenus, mises à jour...

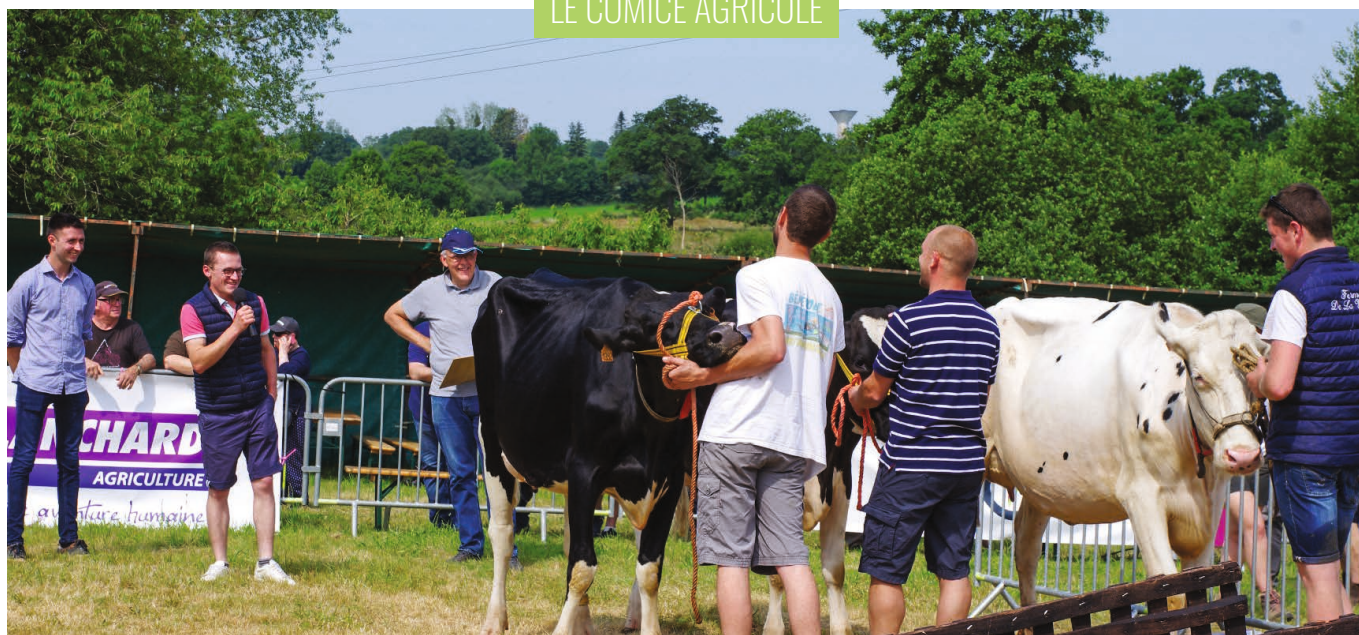
Il se tient à l'affût de toutes les innovations numériques, lesquelles sont en mouvement constant, de façon à les adapter au mieux aux besoins de ses clients.

Sa référence : la création du site du Karaté Club Coutançais.

Coordonnées :

- Tél : 06 20 38 58 52
- facebook.com/
romainleperlierwebmaster
- Mail :
romainleperlierwebmaster@gmail.com

LE COMICE AGRICOLE



Le 16 juin, le traditionnel comice agricole de l'ex-canton de Canisy s'est tenu à Quibou. Si les comices sont aujourd'hui surtout destinés à établir des liens au sein du monde rural les concours agricoles y ont toujours une part importante.

CONCOURS DE PRODUITS CIDRIQUES, PREMIERS PRIX

Cidre bouché doux / pommeau et calvados : M Gilles LECLERC

Félicitations à Nicolas SCelles et Quentin LESCOUËT de Quibou pour leur excellent classement dans ce concours.

163 élèves du RPI de Quibou / Dangy / Carantilly ont été accueillis lors de l'évènement. Ils ont visité le jardin pédagogique, découvert les animaux de la ferme (moutons, ânes, chèvres, lapins, animaux de la basse-cour, poneys...). Par petits groupes, les enfants ont pu participer à la fabrication de pain, de fromage et faire des balades en calèche... Les écoliers ont aussi contribué à l'exposition sur le thème du cidre, proposée par Quibou Patrimoine, en réalisant des dessins et des travaux manuels sur le thème de la pomme. Ils nous ont également fait le plaisir de décorer une vache en bois

grandeur nature. Avant de repartir, un goûter leur a été offert ainsi que des petits cadeaux distribués par nos partenaires.

Cette belle journée s'est clôturée par un repas champêtre.

DATE À RETENIR !

Le prochain comice aura lieu le 30 août 2024 à Gourfaleur avant la fête Saint-Lubin.



Dossier CENTRAL



La Joigne

Quibou est arrosée par deux rivières et plusieurs ruisseaux importants : la Joigne, la Terrette, les ruisseaux des Bois, de la Saunerie, de la Mare Massière... La Joigne prend sa source sur les hauteurs du Bois de Saint-Sauveur, à proximité du village de la Janière à Dangy et se jette dans la Vire en aval de Candol au terme d'un cours de treize kilomètres.



LA JOIGNE AUX « EAUX DIVINES » ?

D'où vient le nom « Joigne » ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord partir d'un constat : plusieurs cours d'eau en France et à l'étranger portent des noms très proches de celui de la Joigne. En voici quelques exemples :

- La Jouanne (Mayenne)
- La Jouanne (Haute-Saône)
- La Jouenne (Manche, source à Couvains)
- La Jogne (en allemand : der Jaunbauch), Suisse
- Le Jouannet (Seine et Marne)
- La Juine (Loiret)
- Le Jugnon (Ain)
- La Jougnena (Doubs)...

Comment expliquer cette parenté ?

Selon les spécialistes, tous ces noms auraient une origine commune issue de l'époque gauloise voire préceltique. Il est aujourd'hui largement admis qu'en dépit du passage du temps et des peuplements successifs, nombre de rivières ont conservé les noms qu'elles portaient en des périodes très reculées.

Jacques Lacroix, universitaire et auteur de nombreux ouvrages sur la langue des anciens celtes émet l'hypothèse que tous ces noms seraient issus d'un même terme celtique signifiant « eaux divines » ...^[2] Il est vrai que de tous temps, les hommes ont prêté des pouvoirs magiques aux eaux, les Gaulois comme beaucoup d'autres peuples avant et après eux sacralisaient les sources, les ruisseaux, les rivières...

LES MOULINS

La force motrice de l'eau a été exploitée dès l'Antiquité mais ce n'est qu'à partir des environs de l'an mil que les moulins commencent à être construits en nombre sur les rivières et qu'ils deviennent des lieux incontournables de la vie des campagnes.

Les premiers moulins attestés à Quibou sont mentionnés dans une charte par laquelle le duc Guillaume fait don aux chanoines de Coutances de l'église de Quibou, de ses moulins et de ce qui en dépend. Précisons qu'il s'agissait uniquement de moulins à eau.

Au Moyen Âge, le seigneur est maître de l'eau. La construction d'un moulin nécessitait des moyens humains et matériels : Il fallait effectuer des aménagements hydrauliques, acquérir un mécanisme et des meules... C'est pourquoi, seuls les seigneurs ou les ordres religieux étaient en mesure d'en entreprendre la construction. En contrepartie, les habitants étaient tenus de les utiliser moyennant redevance (droit de ban)... À Quibou, le Moulin-Vaultier, celui de Bois-Héron, de Dessous et du Val dépendaient des seigneurs de Quibou, c'est-à-dire de certains chanoines du chapitre de Coutances.

On sait peu de choses de nos moulins à la fin de l'Ancien Régime. Seuls quelques noms de meuniers apparaissent ici où là au gré des registres de catholicité.

Ainsi **Pierre GOHIER** est qualifié de « *meunier du moulin de Bois-Héron* » en 1771, **Gilles FONTAINE** est meunier du moulin du Val en 1770...

Après la prise de la Bastille, les événements se succèdent très vite sonnant le glas de l'Ancien Régime. L'abolition des banalités et le libéralisme qui en découle ont pour conséquence la multiplication des moulins dès la fin du XVIII^e siècle. C'est dans ce contexte qu'un dénommé **Antoine LEFEVRE** fait bâtir un moulin à huile vers 1790 à la Fauvelière.

Le 2 novembre 1789, les biens d'église sont confisqués. Leur vente suit bientôt. Les moulins de Dessous et du Val sont achetés par Samson Thomasse, Jean-Baptiste Fleuret acquiert le Moulin-Héron, François et Etienne Eudes deviennent propriétaires du Moulin-Vaultier. Dans bien des cas les acheteurs sont



« Les noms de rivières sont les toponymes les plus accrochés au sol, ceux qui sont le plus rebelles aux substitutions »

Albert Dauzat⁽¹⁾

[1] Introduction à l'étude des noms de rivières et des noms de montagnes en France, Albert Dauzat, revue internationale d'onomastique, 7^e année n°4 décembre 1955

[2] Les noms d'origine gauloise, la Gaule des dieux, Jacques Lacroix, Errance archéologie, mars 2007

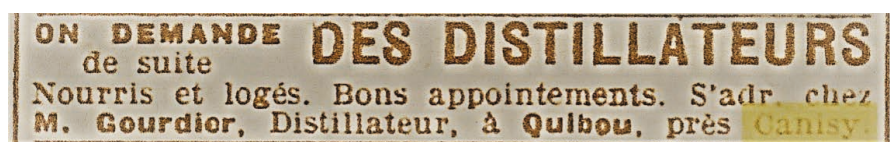
des spéculateurs, les moulins sont rapidement remis en vente et achetés par des meuniers.

Le nombre de moulins culmine dans le premier tiers du XIX^e siècle. Durant cet âge d'or, ils sont huit à tourner à Quibou ! (Six sur la Joigne et deux sur la Terrette). Ils avaient de multiples usages : certains étaient destinés à moudre les céréales, d'autres à broyer le tan⁽³⁾ ou encore à écraser les graines de lin (moulins à huile).

- Moulin-Vaultier
- Moulin de la Fauvelière (huile)
- Moulin-Héron (blé)
- Moulin de Dessous (froment, sarrazin, orge)
- Moulin à tan (au Pont-Brûlé)
- Moulin du Val (moulin à blé, froment, orge, sarrazin, huile)



Les évolutions techniques vont jouer un rôle capital. Dès le milieu du XIX^e siècle, la meunerie traditionnelle connaît des difficultés. Si quelques moulins parviennent à maintenir leur activité beaucoup d'autres disparaissent. Le moulin de la Fauvelière ne semble pas survivre à son constructeur. Le moulin de Dessous cesse de tourner vers 1890 pour devenir une forge. Le moulin à tan ferme ses portes dans le premier tiers du XIX^e siècle et là aussi c'est un forgeron qui succède au meunier. Le moulin du Val est converti en filature de laine à partir de 1829. Les filateurs ALLAIN, DROUET puis SALBRY vont s'y succéder jusqu'à la première guerre mondiale. Les locaux seront ensuite repris par une distillerie et finalement par la laiterie de la Vallée de la Joigne. Seuls les moulins Vaultier et Héron survivent à la Révolution Industrielle. Dans les années 30 et 50 des mesures de contingentement sont prises afin de limiter les quantités de blé à moudre. Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale l'inflation fait rage et les meuniers n'ont pas les moyens de moderniser leur installation. Les années 50 et 60 sonnent le glas des deux derniers moulins de la commune.



(3) Ecorce de chêne qui réduite en poudre servait à la préparation des cuirs

(4) Recherches sur l'état de l'industrie des cuirs en France pendant le 18^e et le début du 19^e, H. Depors

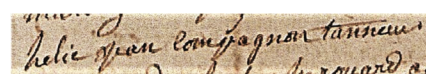
LA TANNERIE

Grandes consommatrices d'eau, les tanneries étaient aussi implantées aux bords des rivières.

Quibou est mentionné dans « Recherches sur l'état de l'industrie des cuirs en France pendant le 18^e et le début du 19^e »⁽⁴⁾ comme lieu de travail des peaux. Comment savoir où se trouvait cette tannerie dont toute trace a depuis longtemps disparu ? Une fois encore, la toponymie nous renseigne : au Gislott, un champ porte le nom « pré de la Tannerie », c'est là que les cuirs étaient tannés, en bordure de la Joigne et à proximité du moulin à tan.

Noël FONTAINE de Quibou est qualifié de « **marchand tanneur** » en 1755 lors du baptême de son fils

Jean HELIE exerce la profession de « **compagnon tanneur** » lors du mariage de Jean-Jacques LUET (meunier) et d'Anne Hélie en 1809, preuve que la tannerie était encore en activité à cette date.



ROUISSAGE DU LIN ET DU CHANVRE

Le rouissage du lin et du chanvre, opération destinée à dégager les fibres de ces plantes était pratiqué dans les eaux dormantes mais aussi en rivière.

LA SCIERIE

Vers 1912, une scierie s'est installée dans le bourg de Quibou, sur le bord du bief de l'ancien Moulin-de-Dessous, juste à côté du lavoir. Cette situation était rendue nécessaire par le besoin en eau de l'impressionnante locomobile qui actionna longtemps les machines, le foyer était alimenté par des chutes de bois. Propriété des familles **Martine**, puis **Levionnois**, elle cessa son activité dans les années 1980.

PROBLÈMES LIÉS À L'USAGE DE L'EAU

Tanneries, rouissage et plus tard distilleries et laiteries étaient à l'origine d'importants désagréments et pollutions : odeurs nauséabondes, corruption des eaux, atteintes sur la faune et la flore. De plus, la cohabitation entre les différents usagers des rivières n'était pas toujours aisée et les différends étaient fréquents. Voici un exemple (sur la Terrette) de cette concurrence pour l'accès à l'eau. En 1849, le meunier **Frican** (du Moulin-Lambert) modifie son moulin et se voit attaqué en justice par ses voisins qui craignent pour l'approvisionnement en eau de leurs roussoirs.

(5) Bief : canal qui sert à conduire les eaux à la roue d'un moulin.

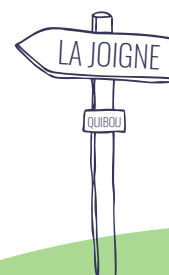
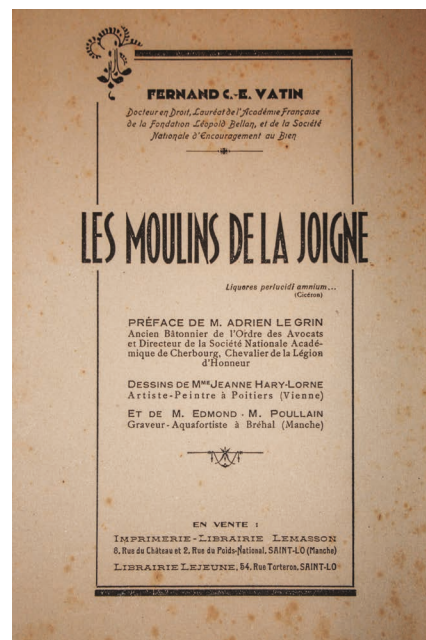
(6) Les Moulins de la Joigne, Fernand Vatin, imprimerie Lemasson, 1941

UN COURS TRÈS MODIFIÉ

Toutes ces activités ont nécessité d'importants travaux hydrauliques. Ceux-ci ont profondément modifié au fil des siècles le cours naturel de la Joigne dont les eaux s'écoulent à présent en grande partie dans les anciens biefs ⁽⁵⁾ Laissons ici la parole à Fernand VATIN qui décrit fort bien cette situation

« Et c'est ainsi que dans la plus grande partie de sa vallée, la Joigne coule aujourd'hui non dans son lit primitif, mais dans un lit artificiellement aménagé par tronçons, dans une série de biefs, construits successivement pour le fonctionnement des anciens moulins. Le thalweg a été abandonné pour le bas des pentes légères situées de part et d'autre de la vallée (...). Cet aménagement bienfaisant du cours de la Joigne est facile à distinguer depuis le pont de Dangy (route de Saint-Lô à Gavray) jusqu'aux abords de son confluent avec la Vire... » ⁽⁶⁾

Estelle GLOAGUEN



ACHAT DE L'ANCIEN LAVOIR

Autrefois, il retentissait du bruit des battoirs et des voix des lavandières, le lavoir, situé dans le bourg, rue des Moulins, sera restauré.

Le conseil municipal en a pris l'engagement lors de la séance du 10 mai, au nom de la sauvegarde du patrimoine. Une offre d'achat de 1200 euros a été faite aux trois héritiers de M. et Mme Auguste Levionnois pour le lavoir et 147 m² de terrain. Un grand merci aux héritiers Levionnois, qui renoncent à leur part sur la vente sous réserve de restauration et d'ouverture au public, réduisant ainsi le montant à régler par la commune à 800 euros hors frais notariaux. Le lavoir est un élément de notre petit patrimoine chargé d'histoire. Bien peu ont subsisté dans les communes alentour et sa restauration pourrait permettre d'en faire un lieu agréable où pourquoi pas, il sera possible de porter au public des informations sur la Joigne et les nombreuses activités qui se tenaient jadis sur ses bords.



LE SAVIEZ-VOUS ?

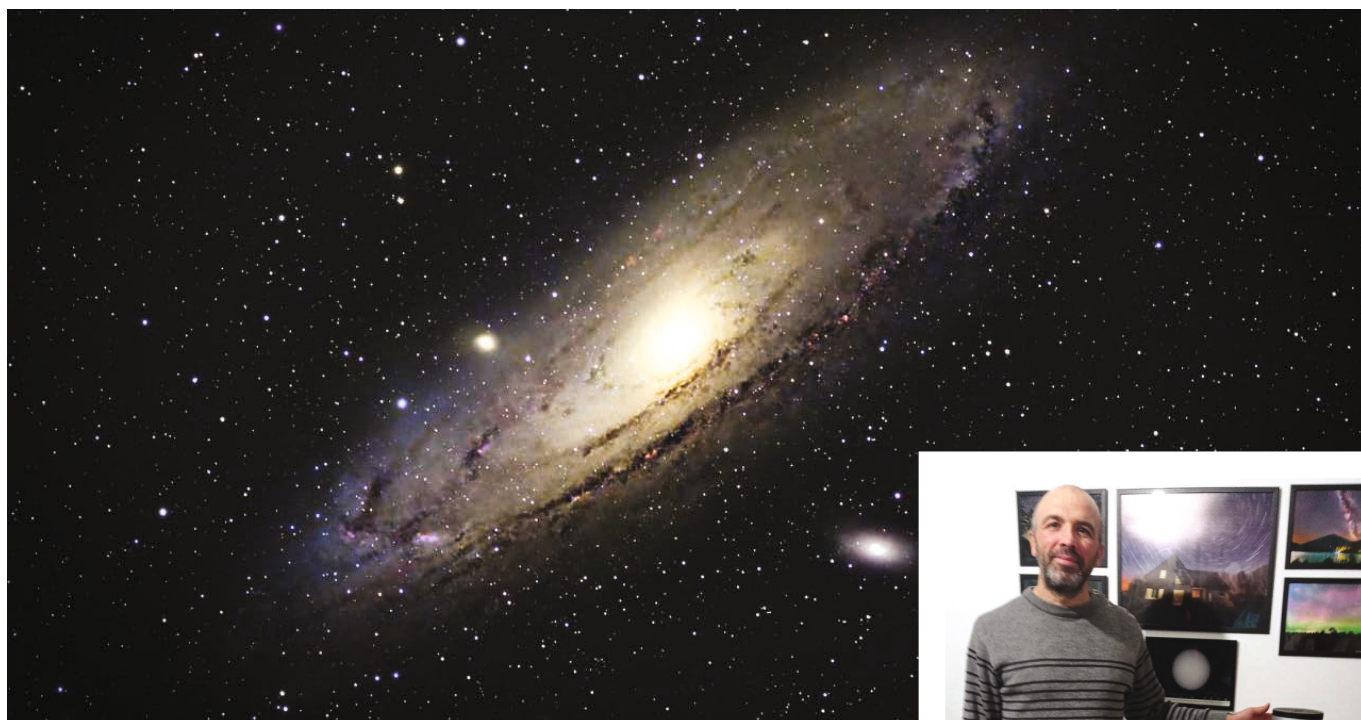
Dans les années 50-60, la laiterie de la Vallée de la Joigne, d'abord installée dans les locaux de la distillerie du Val, puis à Canisy, produisait un fromage au nom rigolo : le Canibou ! (Ainsi nommé car produit entre Canisy et Quibou...)

Son goût, sa forme calisson et les couleurs de son étiquette le faisaient furieusement ressembler au célèbre « Caprice des Dieux » inventé à la même époque..."



Marc Barbat

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES...



Il existe des talents insoupçonnés à Quibou ! À nous de vous les faire découvrir, comme celui de Marc Barbat.

Arrivé dans la commune en 2007, il se passionne pour l'astrophotographie qui consiste, comme son nom l'indique, à photographier les astres, à ne pas confondre avec l'astronomie qui en est l'observation. La magie opère grâce à une addition de photos, souvent une trentaine, prises à quelques secondes d'intervalle. Elles sont ensuite empilées les unes sur les autres, puis traitées pour faire ressortir les différentes couleurs. Marc s'intéresse aussi à photographier "le ciel profond" : les galaxies par exemple, à l'aide d'un télescope photographique puissant. Le résultat en est vertigineux et d'une beauté pure. Il précise qu'aucun trucage n'est effectué, ce sont simplement l'addition des images les unes aux autres et l'accentuation de certaines couleurs,

ou pas, qui produisent cette féerie. Seule contrainte : dame météo et ses caprices !

Mais comment en est-il arrivé à avoir la tête dans les étoiles ?

A l'âge de 12 ans, à Paris, en sortant de son cours de judo et en levant la tête, il perçoit une grande traînée dans le ciel. C'est un choc ! Ses yeux captent l'image, son cerveau l'imprime. Curieux, il découvre un peu plus tard que c'était la comète de Halley. Il la range dans un coin de sa mémoire. Le temps passe, il devient professeur de judo à Paris, et les yeux souvent tournés vers le ciel, lors des nuits de pleine lune, il est intrigué " par ce gros caillou qui flotte", et s'étonne que "tout le monde s'en fout ! » Arrivé en Normandie, en reconversion professionnelle, il achète un petit télescope, le dirige vers le ciel sur le premier point lumineux qu'il aperçoit. Surprise ! Saturne est là, avec ses anneaux ! Et la Lune, plus



proche, avec ses cratères, en si belle compagnie ! De fil en aiguille (en étoile plutôt), il cherche, fait connaissance avec l'astronomie, reconnaît les étoiles et les galaxies par leur nom, peaufine sa technique photographique. Et depuis un an, se lance dans ses réalisations. Ce véritable hobby, à côté de son activité d'hypnothérapeute à Saint-Lô, lui apporte aussi le grand plaisir d'être dehors. Et comme bon sang ne saurait mentir, sa fille aînée envisage de devenir astrophysicienne. La plus jeune l'accompagne parfois dans ses pérégrinations étoilées. Nous vous donnons rendez-vous à la dernière page de ce bulletin, pour découvrir ses créations.



MARCHÉ EN FÊTE / FÊTE DE LA BIO

Comme les années précédentes les deux marchés en fête et la fête de la bio ont rencontré un vif succès en 2023, merci aux organisateurs.



TEMPÊTE CIARAN

La tempête a soufflé fort le jeudi 2 novembre. Les dégâts n'ont été heureusement que matériels : arbres arrachés, toitures endommagées, coupures de téléphone, de fibre et d'électricité (pour certains foyers pendant plus de dix jours...). **Un grand merci à Laurent OUTREQUIN**, notre agent communal et à tous ceux qui se sont mobilisés pour dégager rapidement les routes.



Point réseau



La Joigne en crue,
jeudi 2 novembre 2023



Etat civil

NAISSANCES



DEVOS Alba (25 février)
JAMARD PRUVOST Célestin (16 mars)
LEPERLIER Nathan (4 mai)
ESNOUF Victoire (13 juin)
TRENTIN Astoria (14 juin)
HOREL Charly (5 juillet)
MOTTIN Marceau (7 juillet)
SCELLES Ivy (11 septembre)
FOURDEUX Susan (16 septembre)
BOSCHER Roxane (17 septembre)
BAUCHET Germain (25 septembre)
LEPIGEON Amaya (12 novembre)
MADELEINE ALIBAUD Charlie (26 nov.)

MARIAGES



LEROY Patrick
Et QUENTIN Maryline (28 janvier)

GESBERT Stéphane
et BAUDRON Christelle (3 juin)

SIOC'HAN DE KERSABIEC Josselin
et PREVOTS Hermance (6 octobre)

DÉCÈS



GIBORY Roland (25 janvier)
LECHEVALIER Christiane ép. DUFOUR (9 fév.)
LECOURTOIS Yvan (29 mars)
RENAULT Raynald (2 mai)
MARIE Jacques (22 juin)
LECONTE André (22 août)
ANSOT Dominique (21 septembre)
LOUISE Madeleine ép. LEMOINE (29 oct.)
BOSCHE Julien (14 décembre)
PARIS Paul (25 décembre)

des Quibois à votre service...

NOM	ACTIVITÉ	COORDONNÉES
ADMI-MOT	Ecrivain public-Rédactrice-correctrice	06 79 06 65 36
AU BRASSEUR QUIBOIS	Bière bio artisanale	www.aubrasseurquibois.fr
COCHET Julien	Equithérapeute	06 61 19 43 64
ELECMAX-LETELLIER Maxime	Electricité générale	06 87 53 64 04
Espace Toiture	Charpente, couverture, ossature bois	02 33 56 19 91
IZABELLE-BATIMAN	Neuf et rénovation : menuiseries extérieures et intérieures, cloisons sèches, isolation, bardages, terrasses, parquets, cuisines	02 33 56 64 37
JARDI CREATIF-SCELLES Loïc	Entretien d'espaces verts, création et aménagement de parcs et jardins, spécialisation créations bois	07 86 62 11 95
LA FERME DU PANIER VERT	Maraîcher bio	06 88 98 46 69
LA FROMAGERIE QUIBOISE	Beurre, fromage et desserts lactés bio	06 13 79 78 76
L'ATELIER DE LAURENT	Menuiserie, pose et agencement	07 69 38 32 65
LEBRUMAN Patrice	Conseiller en nutrition animale	06 85 12 97 47
LE CABAS QUIBOIS	Bar, tabac, épicerie, FDJ	02 33 56 58 23
LECORNU Hugues	Travaux de plâtrerie	
LE JARDIN DE LA BOURDONNIERE	Production de fruits et légumes en permaculture	06 88 46 71 91
LE PAIN DE MON GRAND-PERE	Paysanne boulangère bio	06 43 07 57 50
LEPERLIER Romain	webmaster	06 20 38 58 52 romainleperlierwebmaster@gmail.com
LESQUEF Benoît	Rôtisserie, frites, saucisses, sandwichs	02 33 55 29 62
MADE BY A FROM QUIBOU	Création de sacs, trousses, paniers	madebyafromquibou@gmail.com
ML MULTI SERVICES	Entretien d'espaces verts	06 08 34 04 94
PIERRE PAYSAGE	Entretien d'espaces verts	06 33 76 36 64
QUIBOU AUTOMOBILE	Mécanique, carrosserie, vente, carburant	09 83 67 63 09
TRANSPINTELIERE	Activité de soutien aux cultures agricoles	06 82 42 48 78

LES ASSISTANTES MATERNELLES

CHARRIER Nathalie	09 73 13 74 77
GUICHARD Béatrice	06 77 95 94 97
JEAN Emilie	02 33 05 34 50
LECLUZE Florence	02 33 55 18 58
LEVILLAIN Caroline	06 11 39 59 39
LOIROT Françoise	02 33 56 68 20
MAM « Baby Bulles et Compagnies » CORON Nathalie, LADROUE Patricia, RONDEL Sandrine (structure associative)	02 33 74 58 92



Nous avons établi cette liste en fonction des informations dont nous disposons.
Si, toutefois, votre entreprise n'y figure pas ou si vous constatez une erreur, merci de le signaler en mairie.

Les hébergements TOURISTIQUES

LE CLOS DU VAL

2 chambres

Valérie et Roland Courteille

Tél. : 06 79 06 65 36

www.leclosduval.com

contact@leclosduval.com

6 LA GUESNONNIÈRE

2 chambres

Dominique Legravérend

Tél. 02 33 05 52 96 / 07 89 65 26 32

domlegrav@orange.fr

LE HAMEL

Capacité 7 personnes, 3 chambres

2 épis Gîtes de France (gîte n° G337)

Service réservation

Tél. : 02 33 56 28 80 ou 06 67 20 43 74

Pour en savoir plus :

www.gites.fr/gites_gite-le-hamel_quibou_60770.htm

www.gites-de-france.com/fr/normandie/manche/gite-le-hamel-50g337



INFORMATIONS PRATIQUES

LE FRELON ASIATIQUE EST TOUJOURS PRÉSENT !



Abeille



Guêpe



Frelon asiatique



Frelon européen

En cas de découverte d'un nid, faire si possible une photo et contacter la mairie. En 2023, 18 nids de frelons asiatiques ont été détruits à Quibou (prise en charge financière par la commune.)

LA MAIRIE

2, rue du pressoir
02 33 56 62 54

mairie.quibou@wanadoo.fr

www.quibou.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi, de 9 h à 12h



RONGEURS DOMESTIQUES

En cas d'infestation par des rongeurs domestiques (rats, souris...), il vous est possible de venir retirer des produits rodenticides gratuitement en mairie.



ORDURES MÉNAGÈRES

Le calendrier de collecte 2024 a été distribué dans les boîtes aux lettres. Il est également disponible en mairie ou sur le site internet de Saint-Lô Agglo : www.saint-lo-agglo.fr



LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ

La direction générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service publique (cantine, crèche, hôpital...) Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèce jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300 euros ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

Les usagers ont la possibilité de payer leurs dettes publiques auprès du buraliste le D'zalt'R à Canisy.



Directeur de la publication : Roland COURTEILLE, Maire de Quibou

Création 🦋 Bleu-Nacré - 06 80 83 68 11 - Saint-Lô

Impression : Off'7 - Saint-Lô

Crédits photos : droits réservés.

